



FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Personnels hospitaliers mobilisés pour le service public hospitalier et notre système de protection sociale : en lutte jusqu'au retrait du projet de réforme des retraites

Vendredi 17 janvier, le gouvernement a opposé une fin de non-recevoir aux revendications du Collectif Inter-Hôpitaux, malgré plusieurs mois de grève dans les services d'urgences, un mouvement de mobilisation nationale et 1 200 démissions de chefs de service. Réuni le 18 janvier, le collectif-médecins de la Fédération CGT de la Santé et de l'Action sociale prend acte du blocage. Les personnels hospitaliers ne demandaient pourtant pas la lune : un relèvement de l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie de 5% permettant de répondre aux revendications immédiates d'embauche de personnels, d'une augmentation de salaire de 300 euros pour tou·te·s et l'arrêt des fermetures de lits et de structures.

Le gouvernement, muré dans son autoritarisme, maintient son projet de démolition du système de retraites, malgré 43 jours de grève reconductible dans les transports publics et six journées de grève nationale interprofessionnelle, mobilisant un nombre croissant de secteurs (cheminot·e·s, enseignant·e·s, avocat·e·s, étudiant·e·s, artistes...).

En supprimant la catégorie active pour les personnels hospitaliers, la réforme les oblige à travailler sept ans de plus, ignorant la pénibilité inhérente à ces métiers. Les pensions des médecins hospitaliers diminueront, et le taux de remplacement de leur salaire (déjà inférieur à celui de la fonction publique) diminuera encore de 25% (après avoir déjà subi une chute de 25% après la réforme de 2008).

Avec l'Assurance Maladie, dont ce même gouvernement limite drastiquement le budget avec des conséquences dramatiques pour l'hôpital public, le système de retraites par répartition constitue un pilier de la protection sociale, hérité du Conseil National de la Résistance et que les gouvernements libéraux n'ont eu de cesse de démanteler par morceaux à intervalles réguliers. Emmanuel Macron et le gouvernement dirigé par Edouard Philippe passent aujourd'hui à la vitesse supérieure.

Attaquer le système de retraites par répartition et contraindre le budget de l'Assurance Maladie sans tenir compte des besoins de santé de la population, tout cela relève de la même logique : ils ont déclaré la guerre aux services publics et à la protection sociale, nos biens communs, la richesse de celles et ceux qui n'ont rien. Puisqu'ils nous attaquent sur tous les fronts, nous résisterons sur tous les fronts.

Mobilisés depuis plusieurs mois pour la défense de l'hôpital public, les personnels hospitaliers ont participé aux six journées de mobilisation nationale contre la réforme Macron-Delevoe des retraites. Au lendemain du refus du gouvernement de répondre aux revendications du Collectif Inter-Hôpitaux, et une semaine après les déclarations d'Edouard Philippe maintenant la réforme des retraites, le collectif-médecins de la Fédération CGT de la Santé et de l'Action sociale appelle l'ensemble des personnels hospitaliers à amplifier la mobilisation contre la réforme des retraites, et ce par tous les moyens : grève, contestation des assignations abusives, actions spectaculaires, perturbation des instances de direction de l'hôpital, participation massive de toutes les catégories de personnel hospitalier à la **manifestation nationale du 24 janvier contre la réforme des retraites et à la prochaine journée de mobilisation pour l'hôpital public**.

Nous appelons également les médecins à ne plus participer aux instances indispensables au bon fonctionnement de l'hôpital, à démissionner des directoires et des présidences des Commissions médicales d'établissement CME, à poursuivre la rétention du codage. Nous faisons fonctionner l'hôpital, nous pouvons le bloquer pour le défendre.

Défendre les retraites et la protection sociale, c'est défendre l'hôpital. Nous pouvons, nous devons bloquer l'hôpital et contribuer à bloquer le pays, jusqu'au retrait du projet de réforme des retraites !

Montreuil, le 20 janvier 2020

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

N° 05/20

Tél. : 01 55 82 87 49

E-mail :
com@sante.cgt.fr